



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2009

*Société anonyme au capital de 864.000 euros.
Siege social: 92-98 Bd Victor Hugo, 92110 Clichy.
RCS Nanterre 390 081 156
Activité : Services de Télécommunication*

SOMMAIRE

I - RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

**II - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
CONDENSES**

**III - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE**

IV - ATTESTATION DU RESPONSABLE

I - RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1. EVENEMENTS SURVENUS SUR LE PREMIER SEMESTRE 2009

- Le Conseil d'Administration du 11 février 2009 a décidé d'attribuer 32.000 actions gratuites aux cadres de direction ainsi qu'aux mandataires sociaux, dans le respect de la délégation accordée par l'assemblée générale de la société du 30 mai 2007. Dans le cadre de cette délégation, il appartenait à Monsieur Philippe Houdouin :
 - de déterminer l'identité des bénéficiaires ;
 - d'établir le plan d'attribution gratuite d'actions et les lettres individuelles qui seront adressées aux bénéficiaires ;
 - accomplir les formalités utiles à la dite attribution.

Cette attribution définitive ne se réalisera qu'à l'issue d'une période de deux ans (période d'acquisition) courant à compter de la notification qui a eu lieu le 3 mars 2009.

Ce même conseil a décidé d'attribuer 10.000 actions au Directeur Général. Le total des actions attribuées ce jour est de 30.000 titres sur les 32.000 actions.

Si certaines conditions sont remplies, les personnes concernées deviendront alors propriétaires de ces actions dans un délai de deux ans à compter de la date d'attribution et avec un engagement de les conserver pendant une période de deux ans courant à compter de la fin de la période d'acquisition.

- Le Conseil d'Administration du 7 avril 2009 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni en l'an 2012, pour arrêter les comptes de l'exercice écoulé.
La rémunération de Monsieur Philippe Houdouin demeure inchangée.
- L'assemblée générale mixte du 27 mai 2009 a autorisé le conseil d'administration à mettre en place un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites plafonné à 100.000 titres, à ce jour auto détenues par la société. Le conseil d'administration du 27 mai 2009 a donc voté ce plan.
Ce dernier comprend les mêmes caractéristiques que le premier plan du 3 mars 2009, avec les mêmes pouvoirs pour le Directeur Général.
A ce jour, 26.750 titres ont été attribués sur ce plan.
- Le conseil d'administration du 27 mai 2009 a également décidé de la répartition des jetons de présence alloués lors de l'assemblée générale mixte du même jour. La somme de 24.000 euros est donc répartie entre les administrateurs, à l'exception de Monsieur Philippe Houdouin. La somme de 12.000 euros sera répartie également entre les administrateurs. Le reste sera alloué aux administrateurs en fonction de leur assiduité aux réunions du conseil.
- Ce même conseil a autorisé la signature d'un avenant à la convention de compte courant conclue avec Bladiphone. La convention initiale prévoyait la mise à disposition d'une somme de 300.000 euros remboursable au 31 mars 2009.
L'avenant permet à Keyyo de mettre à disposition de sa filiale les sommes dont elle a besoin pour développer son activité durablement. La somme maximale pouvant être mise à disposition est de 800.000 euros donnant lieu à une rémunération annuelle de 10 pour cent.
Le remboursement devra intervenir à première demande de la société Keyyo et au plus tard le 31 décembre 2012.
- Le conseil d'administration du 29 juin 2009 a décidé d'autoriser la souscription des obligations convertibles (OC) de la société Normaction.

- Ce même conseil a voté le projet d'augmentation de capital avec suppression du DPS avec une délégation de pouvoir pour le Directeur Général.
En date du 22 juillet 2009, une augmentation de capital d'un montant global de 822.404,70 euros (prime d'émission incluse) par apports nouveaux en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription et délai de priorité au profit des actionnaires a été intégralement souscrite et libérée.
Cette opération a pour but de financer des projets de croissance externe qui permettront à la société KEYYO d'atteindre une taille mieux adaptée à son marché.

Les actions nouvelles ont été souscrites par les principaux actionnaires et par quelques investisseurs nouveaux faisant partie de l'équipe du management de la société.

Désormais, le capital de la société KEYYO est donc composé de 2.700.000 actions de 0,32 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 864.000 euros.

- Ce conseil a également autorisé la cession des actions détenues en autocontrôle à un prix minimum de 3.30 euros selon le programme de rachat communiqué à l'AMF. A ce jour, aucune cession n'a été effectuée.
- L'assemblée générale du 27 mai 2009 a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE et de nommer un nouveau commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.
- Un litige commercial, provisionné dans les comptes à hauteur de 175 K€ au 31 décembre 2008, s'est dénoué au cours du premier semestre 2009, donnant lieu une reprise de provision pour 155 K€ permettant d'ajuster le montant de la provision à la décision de la Cour d'Appel statuant sur ce litige.
- Keyyo a souscrit à l'augmentation de capital de Normaction du 18 juin 2009. Au 30 juin 2009, le pourcentage de détention de Keyyo est inférieur à 5 % du capital de Normaction.
- Keyyo a également conclu un partenariat stratégique avec la société Normaction qui s'articule autour de trois axes :
 - Commercial : L'accord permet à la société Normaction d'étendre son réseau de fournisseurs télécoms, en intégrant à son offre les solutions de téléphonie sur IP d'entreprise développées par Keyyo. Ce partenariat donne la possibilité à Keyyo de s'appuyer sur le réseau de vente de Normaction et permet à Keyyo de proposer au parc de clients existants de Normaction (12.000 clients) son catalogue d'offres éprouvées et multiples à destination des entreprises.
 - Financier : Keyyo a souscrit à une émission obligataire convertible d'un montant de 1,5 M€, lui permettant de détenir, en cas de conversion, 20% du capital de la société Normaction. D'une durée de cinq ans au taux de 8% remboursable avec une prime de non-conversion de 1 euro, cette émission obligataire sera réalisée en deux emprunts :
 - 1/ une émission de 307.500 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions Normaction à tout moment, à raison d'une action pour une obligation ;
 - 2/ une émission de 377.432 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions Normaction à compter du 15 avril 2010, à raison d'une action pour une obligation.
 - Gouvernance : En accord avec Risc Group, les actionnaires historiques et le management de Normaction, Keyyo disposera d'un siège au Conseil d'administration de Normaction.

2. COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

Les comptes du premier semestre 2009, premier semestre 2008 et de l'exercice 2008, sont présentés selon les normes IFRS.

Les principales données comparées sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	1er semestre 2009	exercice 2008	1er semestre 2008
Chiffre d'affaires	8 719	16 124	7 783
Résultat opérationnel	371	264	60
Résultat avant impôt	365	321	94
Résultat net	365	373	96

Le résultat opérationnel du premier semestre 2009 fait ressortir un bénéfice de 371 K€ contre un bénéfice de 60 K€ au premier semestre 2008.

3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Un tableau est présenté en note 23, mettant en évidence la répartition, par secteur, du chiffre d'affaires du premier semestre 2008, selon l'ancienne et la nouvelle version adoptée depuis le 31 décembre 2008.

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Vente et prestations Keyyo Home	891	1 647	839
Vente et prestations Keyyo Business	3 482	5 562	2 553
Ventes et prestations Keyyo Call shop	3 817	8 075	4 031
Ventes Opérateurs & grands comptes	529	840	360
Total	8 719	16 124	7 783

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 s'établit à 8.719 K€ en croissance de 12,0 % par rapport au chiffre d'affaires de la même période de l'année 2008 qui s'élevait à 7.783 K€.

Keyyo Call Shop

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 3.817 K€ au 1^{er} semestre 2009 contre 4.031 K€ au 1^{er} semestre 2008, soit une diminution de 5,3 %.

Le pôle Callshop est en léger retrait, subissant plus directement la dégradation du contexte économique.

Le parc de clients est relativement stable par rapport au 31 décembre 2008.

Cette activité a privilégié la rentabilité à la croissance.

Elle a poursuivi l'offre « Prepaid » lancée en 2008.

Pour le chiffre d'affaires réalisé en France, au mois de juin 2009, la répartition du chiffre d'affaires est de 53 % en « Prepaid » et 47% en « Postpaid », contre 30 % en « Prepaid » et 70% en « Postpaid » au 31 décembre 2008.

La totalité du chiffre d'affaires réalisé par les Call shop en Afrique est effectué à 100% en « Prepaid ».

Keyyo Home

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 891 K€ au 1^{er} semestre 2009 contre à 839 K€ au 1^{er} semestre 2008, soit une augmentation de 6.2 %.

Cette activité, qui concerne les Particuliers, est en progression sous l'effet de la montée en puissance des offres qui leur sont dédiées, notamment pour les clients de Bladiphone.

Pour les particuliers, Keyyo se structure au travers de trois activités :

- Offres de téléphonie IP vendues sur internet (Keyyo particuliers, Bladiphone) : 5.700 abonnés dont 2.500 pour Bladiphone ;
- Collecte et terminaison de minutes par le biais des numéros 08 surtaxés en partenariat avec des médias faisant la promotion de ces numéros : 10.000 utilisateurs ;
- Offres de présélection : 1 000 abonnés.

Keyyo Business

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 3.482 K€ au 1^{er} semestre 2009 contre à 2.553 K€ au 1^{er} semestre 2008, soit une augmentation de 36.4 %.

Le succès de l'offre KEYYO Business à destination des TPE/PME, résulte à la fois de la conquête de nouveaux clients notamment en vente directe par le web, d'une augmentation significative du nombre de lignes souscrites par client et d'un taux de fidélisation important, permettant ainsi à KEYYO de gagner de nouvelles parts de marché sur un segment en plein essor.

Le nombre de clients facturés est supérieur à 6.000 au 30 juin 2009 contre environ 5.000 au 31 décembre 2008, soit une progression de 20 %.

Le chiffre d'affaires semestriel de KEYYO Business, représente au 30 juin 2009 40% du chiffre d'affaires total de la société contre 35 % au 31 décembre 2008.

Cette activité se développe à travers des solutions de :

- Téléphonie d'entreprises (IP centrex, trunking SIP) avec plus de 5.000 clients à fin juin 2009 ;
- Collecte et terminaison de minutes de télésurveillance pour un réseau télésurveilleurs.

La société souhaite poursuivre l'évolution des fonctionnalités de l'offre IP centrex.

Keyyo Opérateurs et Grands Comptes

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 529 K€ au 1^{er} semestre 2009 contre 360 K€ au 1^{er} semestre 2008, soit une augmentation de 47,0 %.

La société a poursuivi la croissance de son activité.

Le partenariat avec le second opérateur marocain Meditel, filiale de Telefonica, s'est poursuivi avec une progression régulière des activités de terminaison de minutes call center et de liaisons internationales louées.

Cette activité se développe également par la vente de lignes VoIP en marque blanche, notamment avec Nordnet (filiale de France Télécom).

4. RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'a pas été identifié à ce jour des risques et incertitudes autres que ceux indiqués dans le document de référence portant sur les comptes annuels 2008.

A la date d'arrêté des comptes du semestre, le contexte économique et la « crise financière » n'ont pas eu d'incidence sur les actifs et passifs présentés au bilan. Par ailleurs, la société n'a pas identifié d'incertitude significative susceptible de faire peser un doute important sur la continuité d'exploitation.

Concernant notre filiale Bladiphone, sa continuité d'exploitation semble assurée au regard des hypothèses budgétaires établies pour l'exercice 2009 compte tenu du support financier apporté par Keyyo.

5. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur des marchés en plein essor, Keyyo réaffirme sa confiance dans ses perspectives et confirme son objectif de croissance organique de l'ordre de 10% pour l'année 2009.

6. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les principales transactions entre les parties liées ayant eu cours au premier semestre 2009 sont détaillées dans le paragraphe 2.2.19 de l'annexe.

II - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

1.1. BILAN CONSOLIDE

BILAN CONSOLIDE NORMES IFRS				
Actif				
Milliers d'euros	Notes	30/06/09	31/12/08	30/06/08
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles nettes	1	749	652	647
Immobilisations corporelles nettes	2	754	692	676
Actifs financiers nets	3	756	427	383
Autres créances	21	-	-	252
Impôts différés actifs	21	0	2	10
Total actifs non courants		2 259	1 773	1 968
Actifs courants				
Stocks et encours nets	4	78	55	101
Créances clients nettes	5	2 012	2 470	2 390
Actifs financiers nets courants	3	-	-	-
Autres créances	6	964	1 073	625
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2 085	1 580	1 349
Total actifs courants		5 139	5 178	4 465
TOTAL ACTIF		7 398	6 951	6 433
Passif				
Capitaux propres				
Capital social		786	786	786
Prime d'émission		3 177	3 177	3 177
Réserves consolidées		-1 510	-1 881	-1 869
Report à nouveau				
Résultat de la période		365	373	96
Actions d'autocontrôle		-824	-861	-837
Total capitaux propres		1 994	1 594	1 353
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	8	18	18	15
Avantages du personnel	9	17	11	8
Impôts différés passifs	21	-	-	-
Autres passifs	13	98	116	279
Total passifs non courants		133	145	302
Passifs courants				
Dettes financières courantes	8	3	4	36
Provisions	10	102	255	273
Fournisseurs	11	3 880	3 517	3 490
Dettes fiscales et sociales	12	1 079	1 185	851
Autres passifs	13	207	251	128
Total passifs courants		5 271	5 212	4 778
TOTAL PASSIF		7 398	6 951	6 433

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NORMES IFRS				
Milliers d'euros	Notes	30/06/09	31/12/08	30/06/08
Chiffre d'affaires	14	8 719	16 124	7 783
Coût des services et produits consommés	15	-5 477	-10 304	-5 041
Autres charges externes	16	-1 028	-1903	-920
Impôts et taxes		-97	-217	-103
Charges de personnel	17	-1 532	-2 697	-1 252
Dotations aux amortissements nettes		-269	-464	-266
Dotations aux provisions nettes	18	86	-263	-142
Autres produits et charges, non récurrents	19	-31	-12	0
Résultat opérationnel		371	264	60
Dont résultat opérationnel récurrent		402	276	59
Charges financières nettes	20	-6	57	34
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence				
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		365	321	94
Impôt sur le résultat			52	2
Résultat net des activités poursuivies		365	373	96
Résultat net après impôts des activités abandonnées				
Résultat net		365	373	96
Résultat net revenant				
- aux actionnaires de la Société		365	373	96
- aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net par action (en euros)				
- des activités poursuivies	22	0,15	0,15	0,04
- dilué des activités poursuivies	22	0,15	0,15	0,04
Résultat net par action de l'ensemble consolidé (en euros)				
- de l'ensemble consolidé	22	0,15	0,15	0,04

1.3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS								
Milliers d'euros	Part du groupe						Capitaux - propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux - propres - part du groupe		
Capitaux propres au 30 juin 2008								
Capitaux propres au 31 décembre 2006	788	3 242		-1904		2 126	0	2 126
Changement des méthodes comptables						0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2006 corrigé	788	3 242	0	-1904	0	2 126	0	2 126
Opérations sur capital						0		0
Paiement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				233		233		233
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	788	3 242	0	-1671	0	2 359	0	2 359
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 31 décembre 2007	788	3 242	0	-1671	0	2 359	0	2 359
Changement des méthodes comptables						0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2007 corrigé	788	3 242	0	-1 671	0	2 359	0	2 359
Opérations sur capital	-2	0		-263		-265		-265
Paiement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			-837			-837		-837
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				96		96		96
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	786	3 242	-837	-1838	0	1 353	0	1 353
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 30 juin 2008	786	3 242	-837	-1838	0	1 353	0	1 353
Capitaux propres au 30 juin 2009								
Part du groupe								
Capitaux propres au 31 décembre 2007	788	3 242		-1671		2 359	0	2 359
Changement des méthodes comptables						0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2007 corrigé	788	3 242	0	-1671	0	2 359	0	2 359
Opérations sur capital	-2	0		-276		-278		-278
Paiement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			-861			-861		-861
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				373		373		373
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	786	3 242	-861	-1574	0	1 593	0	1 593
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 31 décembre 2008	786	3 242	-861	-1574	0	1 593	0	1 593
Changement des méthodes comptables						0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2008 corrigé	786	3 242	-861	-1574	0	1 593	0	1 593
Opérations sur capital						0		0
Paiement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			36			36		36
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				365		365		365
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	786	3 242	-825	-1209	0	1 994	0	1 994
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 30 juin 2009	786	3 242	-825	-1209	0	1 994	0	1 994

1.4. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE				
Milliers d'euros		30/06/2009	31/12/2008	30/06/08
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
=+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	A	365	373	96
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	B	101	561	233
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		343	667	265
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation		-	-	-
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		-69	-23	51
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants		-	-	-17
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		-147	-33	-
- / + Autres produits et charges calculées		-26	-50	-66
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt	A-B	466	934	329
+ Coût de l'endettement financier net		4	70	41
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-	6	-2
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité (**)		805	-2	-156
+ / - Variation de périmètre		-	-70	-
= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	C	1275	938	212
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-428	-435	-216
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1	-	-
- Acquisitions d'immobilisations financières (**)		-250	-	-25
+ Cessions d'immobilisations financières		-	21	-
+ / - Variation des prêts et avances consentis		-	-	21
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement		-	-734	6
= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D	-677	-1148	-214
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
+ / - Augmentation de capital (**)		-	-99	-86
+ Augmentation d'emprunt		-	-	-
- Diminution de capital (**)		-	-	-
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)		-3	-68	-39
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)		-1	-2	-2
+ / - Variation des comptes courants (hors groupe) (**)		-76	-140	-40
+ / - Variation des avances conditionnées		-	-	-
+ / - Variation des actions propres (**)		-	-	-710
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations de financement		-13	-127	2
= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	E	-93	-436	-875
VARIATION DE TRESORERIE NETTE				
Trésorerie à l'ouverture (D)	F	1 580	2 226	2 226
Trésorerie de clôture (E) (**)	G	2 085	1 580	1 349
Variation de trésorerie nette (C+D+E = F-G)		505	-646	-877

2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les plans d'attributions gratuites effectués le 03 mars 2009 pour 32.000 titres et le 01 juin 2009 pour 100.000 titres ont été alloués respectivement pour 30.000 et 26.750 actions.

La contribution sociale générale relative à ces attributions a été comptabilisée pour une valeur de 20 K€.

Le coût des actions gratuites attribuées est réparti sur la période d'acquisition de ces titres (sur deux années) à compter de la date de notification aux salariés. Le montant comptabilisé sur le premier semestre 2009 est 22 K€.

La Cour d'appel de Versailles a confirmé le jugement rendu en première instance pour un litige commercial condamnant Keyyo à verser 20 K€ au plaignant. Ce litige était provisionné au 31 décembre 2008 pour une valeur de 175 K€. Une reprise a été effectuée au cours du premier semestre pour un montant de 155 K€.

L'impact financier lié à l'augmentation de capital de Normaction s'élève au 30 juin 2009 à 245 K€ dans les comptes de Keyyo pour un pourcentage de détention inférieur à 5 % du capital de Normaction. Keyyo espère des retombées commerciales et financières de son partenariat conclu avec Normaction.

2.2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.2.1. Périmètre et méthode de consolidation au 30 juin 2009

Les états financiers consolidés semestriels de Keyyo intègrent une co-entreprise, la société Bladiphone créée en janvier 2007, seule société filiale de Keyyo, détenue à hauteur de 42 % de son capital.

Nom de la société	SIRET	Méthode de consolidation	30/06/2009 % d'intérêts	31/12/2008 % d'intérêts	30/06/2008 % d'intérêts
SA KEYYO	390 081 156	Mère	100	100	100
Entrée de périmètre 2007					
SAS BLADIPHONE	494 011 901	IP	42	42	42

IP : intégration proportionnelle

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel. Elles sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle.

La société Keyyo ne possède aucune filiale contrôlée majoritairement.

Mis à part Normaction pour laquelle le pourcentage de détention est inférieur à 5%, la société Keyyo, n'a pas de participation dans d'autres sociétés.

Tous les comptes, transactions réciproques et résultats internes sont éliminés à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans la co-entreprise.

2.2.2. Principes comptables

Les comptes consolidés du groupe Keyyo sont établis, depuis le 30 juin 2007, selon les normes comptables internationales IAS/IFRS (International Financial Reporting Standards) approuvés par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés semestriels condensés au 30 juin 2009 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la convention du coût historique.

En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers consolidés semestriels, dits condensés. Elles peuvent être complétées par la lecture des états financiers consolidés de l'exercice 2008 figurant dans le document de référence déposé le 29 avril 2009 sous le n° D.09-330.

Conformément à IAS 1, le groupe présente séparément à son actif et à son passif les éléments « courants » et « non courants ». Au regard de la majorité des opérations du Groupe, ce classement s'apprécie par rapport à un délai de 12 mois.

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2009 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêtés des comptes, ont été appliqués. Il s'agit de :

- l'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration des IFRS publiées le 23 janvier 2009 au Journal Officiel de l'Union Européenne
- IAS 1 révisée « Présentation des États Financiers », sans impact sur les comptes
- IAS 19 amendée « Avantages du personnel », sans impact sur les comptes
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts », sans impact sur les comptes.
- IAS 32 amendée « Instruments financiers – classification des puttable instruments », sans impact sur les comptes
- IAS 40 amendée « Immeubles de placement en cours de construction ou d'aménagement », sans impact sur les comptes
- IFRS 2 « Amendements relatifs aux conditions d'acquisitions et aux annulations », sans impact sur les comptes
- Amendement IFRS 1 / IAS 27 : coût d'un investissement dans une filiale, une co-entreprise et une joint-venture, sans impact sur les comptes
- IFRS 8 « Segments opérationnels » : la présentation sectorielle historique sur laquelle le Management de la société fonde ses décisions ne répond pas pleinement aux caractéristiques de IFRS 8. Des développements sont en cours pour permettre une application complète de cette norme aussitôt que possible.
- IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients », sans impact sur les comptes.

2.2.2.1 Recours à des estimations dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations.

2.2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Il n'existe aucun écart d'acquisition sur la période considérée.

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la capacité à vendre ou à utiliser le développement ;
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

2.2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats, qui au regard de cette norme, ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple, les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

2.2.2.4 Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

2.2.2.5 Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires des biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable.

Les actions propres

Selon l'IAS 32 « instruments financiers » : Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Au 30 juin 2009, la société détient un total de 240.681 titres d'autocontrôle

- dont 16.145 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008 ;
- dont 56.750 titres attribués aux salariés selon les deux plans d'attribution d'actions gratuites ;
- dont 75.250 titres alloués aux plans d'actions gratuites mais non encore attribués aux salariés
- dont 92 536 titres non alloués

La totalité des actions propres a été affectée en moins des capitaux propres par application de l'IAS 32.

La société a évalué le coût des actions gratuites attribuées sur la base de leur valeur d'acquisition qui est considérée comme la valeur se rapprochant le plus de la juste valeur des services rendus en contrepartie.

2.2.2.6 Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

2.2.2.7 Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisés initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

2.2.2.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat,
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan),
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

2.2.2.9 Rémunération en actions

La norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit que la société doit comptabiliser en charges les services obtenus par contrepartie de l'augmentation des capitaux propres, au fur et à mesure que ces services sont rendus pendant la période d'acquisition des droits.

Compte tenu du prix d'exercice fixé pour les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE »), supérieur au cours moyen des actions de KEYYO sur le marché boursier, il n'a été procédé à aucun retraitement IFRS portant sur la valeur de ces bons.

2.2.2.10 Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à IAS 1.

2.2.2.11 Avantages au personnel

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant un compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramené à sa valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charges de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charges financières.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 5.5%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %

En outre, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

2.2.2.12 Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement, mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe Keyyo concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

2.2.2.13 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

2.2.2.14 Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 30 juin 2009, Keyyo bénéficie d'un déficit reportable de estimé à 11.521 K€ pour Keyyo et 972 K€ pour Bladiphone. L'actif d'impôt afférent n'a pas été comptabilisé. La consommation de ces déficits reportables se fera au fur et à mesure des bénéfices futurs imposables.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

2.2.2.15 Résultat par action

Le Groupe Keyyo présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture. Du fait de l'absence d'instrument dilutif autre que les BSPCE, sans valeur sur la période considérée, ces deux modalités de présentation du résultat par action aboutissent à un résultat par action identique.

2.2.2.16 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produits au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux cartes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la facturation générée par l'expédition ou la mise en service des cartes, des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation des cartes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de versements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

2.2.2.17 Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe Keyyo de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

2.2.2.18 Coûts des services et produits consommés

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

2.2.2.19 Transactions avec les parties liées (IAS 24)

Les transactions entre Keyyo et Bladiphone, qui sont des entités liées, ont été éliminées en consolidation à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans la co-entreprise. Concernant les dirigeants de l'entreprise le détail des rémunérations est fourni dans la note 25 de la présente annexe.

2.2.3. Informations sectorielles (secteurs opérationnels)

Un secteur opérationnel est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs opérationnels.

Le Groupe Keyyo est désormais organisé autour de quatre secteurs opérationnels, gérés distinctement et dont les prestations offertes diffèrent :

- Keyyo Business ;
- Keyyo Home ;
- Keyyo Call shop ;
- Opérateurs grands comptes.

Cette information sectorielle provient des tableaux de bord et indicateurs examinés régulièrement par la direction pour évaluer la performance du Groupe.

Le secteur « Keyyo Business » consiste en une offre destinée aux PME et TPE leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. Ce secteur comprend également le réseau de la télésurveillance et autres numéros spéciaux pour les entreprises.

Le secteur « Keyyo Home » regroupe ainsi la vente directe de services d'accès aux particuliers, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP ainsi que de numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Le secteur « Keyyo Call Shop » consiste en la fourniture aux téléboutiques présentes en France et à l'étranger de solutions de téléphonie sur IP. Keyyo dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Le secteur « Opérateur grands comptes » consiste essentiellement en la vente de minutes en marque Blanche ou d'activité de liaisons louées ou de call center à l'étranger et notamment par l'intermédiaire de la société Meditel, partenaire du Groupe Keyyo au Maroc.

Les informations chiffrées sur ces secteurs sont présentées en note 23.

2.3. LES EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2009

En date du 22 juillet 2009, une augmentation de capital d'un montant global de 822.404,70 euros (prime d'émission incluse) par apports nouveaux en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription et délai de priorité au profit des actionnaires a été intégralement souscrite et libérée.

Cette opération a pour but de financer des projets de croissance externe qui permettront à la société KEYYO d'atteindre une taille mieux adaptée à son marché.

Les actions nouvelles ont été souscrites par les principaux actionnaires et par quelques investisseurs nouveaux faisant partie de l'équipe du management de la société.

Désormais, le capital de la société KEYYO est donc composé de 2.700.000 actions de 0,32 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 864.000 euros.

En date du 17 juillet 2009, Keyyo a souscrit à une émission obligataire convertible auprès de Normaction d'un montant de 1,5 M€, lui permettant de détenir, en cas de conversion, 20% du capital de la société Normaction. D'une durée de cinq ans, rémunérée au taux de 8% et remboursable avec une prime de non-conversion de 1 euro, cette émission obligataire sera réalisée en deux emprunts:

- 1/ une émission de 307.500 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions Normaction à tout moment, à raison d'une action pour une obligation;
- 2/ une émission de 377.432 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions Normaction à compter du 15 avril 2010, à raison d'une action pour une obligation.

2.4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

Note 1 : Les immobilisations incorporelles

Milliers d'euros		Fonds de commerce, droits au bail.	Marques, logiciels et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES					
	30-juin-08	230	293	591	1114
	31-déc-08	230	293	692	1215
Acquisitions		-	-	196	196
Cessions		-	-	-	-
	30-juin-09	230	293	888	1411
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	30-juin-08	-	247	220	467
	31-déc-08	-	257	306	563
Dotations		-	4	95	99
Cessions		-	-	-	0
	30-juin-09	-	261	401	662
VALEURS NETTES					
	30-juin-08	230	46	371	647
	31-déc-08	230	36	386	652
	30-juin-09	230	32	487	749

Les autres immobilisations incorporelles concernent essentiellement les frais de développement activés et amortis sur une durée de 3 ans.

Note 2 : Les immobilisations corporelles

Milliers d'euros		Matériel et outillages industriels	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique et Callbox	Autres	Total
VALEURS BRUTES						
	30-juin-08	315	838	622	42	1817
	31-déc-08	336	840	652	42	1870
Acquisitions		184	11	36	1	232
Cessions		-	-	-	-	-
	30-juin-09	520	851	688	43	2102
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	30-juin-08	208	343	579	11	1141
	31-déc-08	174	423	568	13	1178
Dotations		40	79	36	3	158
Cessions		-	-	-	-	-
Retraitement Location financement		12	-	-	-	12
	30-juin-09	226	502	604	16	1348
VALEURS NETTES						
	30-juin-08	107	495	43	31	676
	31-déc-08	162	417	84	29	692
	30-juin-09	294	349	84	27	754

Note 3 : Actifs financiers

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Part non courante - dépôts et cautionnements	137	133	165
Part non courante - actifs financiers disponibles à la vente	247	2	
Part courante - dépôts et cautionnements			
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations	372	292	218
Total actifs financiers	756	427	383

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie. La créance nette rattachée à des participations correspond à un prêt à la société Bladiphone, ce montant représentant la quote-part des minoritaires.

Les « actifs financiers disponibles à la vente » de 247 K€ correspondent essentiellement à la prise de participation de près de 5% dans le capital de la société Normaction pour un montant de 245 K€ en mai et juin 2009. Ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur.

Note 4 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Stock de matériel Keyyo Call Shop	26	15	14
Stock de matériel Keyyo Business et Home	31	37	81
Stock divers	21	3	6
Total stock et en-cours	78	55	101

Note 5 : Créances Clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Créances clients bruts	2 024	2 532	2 040
Provision pour dépréciation	-623	-632	-509
Créances clients nettes	1 401	1 900	1 531
Clients – factures à établir	625	599	884
Clients - avoirs à établir	-14	-29	-25
Total créances clients nettes	2 012	2 470	2 390

Note 6 : Actifs courants

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	5	16	23
Créances sociales	-	14	-
Créances fiscales	809	935	444
Autres créances diverses	0	-	18
Charges constatées d'avance	150	108	140
Total actifs courants	964	1 073	625

Le crédit d'impôt recherche de 310 k€ a été affecté en actif courant au 31/12/2008 et au 30/06/09 car son remboursement a été demandé et obtenu sur le mois de juillet 2009.

Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Trésorerie	717	327	220
Sicav	1368	1253	1129
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	2 085	1 580	1 349

Note 8 : Dettes financières

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Dépôts et cautions reçus	18	18	14
Crédit à moyen terme		-	-
Découvert bancaire	2	0	5
Location financement	1	4	32
Total dettes financières	21	22	51

Les contrats de location financement concernent principalement :

- des matériels industriels et informatiques acquis pour les besoins opérationnels du groupe ;
- des matériels informatiques à destination des téléboutiques.

Les redevances futures relatives à ces contrats de location-financement sont les suivantes :

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Moins d'un an	1	4	31
Entre un et deux ans	-	-	1
Entre deux ans et plus	-	-	-
Total des redevances futures	1	4	32

Note 9 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Valeur des engagements	17	11	8
<i>Coût des services</i>	-	-	-
Coût de l'actualisation	-	-	-

Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de quatre ans, le montant de la provision pour départ à la retraite est peu élevé et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note 10 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Provision pour impôt		-	-
Litiges sociaux	6	6	31
Litiges commerciaux	28	183	208
Autres litiges	68	66	34
<i>Nouvelles provisions</i>	<i>3</i>	<i>63</i>	<i>31</i>
<i>Provisions utilisées</i>	-	- 50	-
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>	<i>155</i>	- 50	- 50
Total provisions	102	255	273

Les litiges concernent un conflit prud'homal et un différend commercial pour lequel une reprise de 155 K€ a été effectuée au cours du 1^{er} semestre 2009.

Note 11 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Fournisseurs d'exploitation	2 183	2 097	2 397
Fournisseurs d'immobilisation	-	-	-
Fournisseurs – factures non parvenues	1 697	1 420	1 093
Total fournisseurs	3 880	3 517	3 490

Note 12 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Dettes sociales	644	500	407
Dettes fiscales	435	685	444
Total dettes fiscales et sociales	1 079	1 185	851

Note 13 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Comptes courants d'associés	98	116	279
Dettes sur acquisition immo.financière	-	-	-
Créditeurs divers	93	81	26
Avances conditionnées	-	-	-
Produits constatés d'avance	114	170	102
Total autres passifs	305	367	407
dont passif non courant	98	116	279

Le compte courant d'associé comprend pour 86 K€ la dette aux anciens associés de Gesk.

2.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 14 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Ventes et prestations Keyyo Home	891	1 647	839
Ventes et prestations Keyyo Business	3 482	5 562	2 553
Ventes et prestations Keyyo Call shop	3 817	8 075	4 031
Ventes Opérateurs & grands comptes	529	840	360
Total	8 719	16 124	7 783

Le chiffre d'affaires du groupe est organisé en quatre secteurs opérationnels tels que décrits dans les règles et méthodes comptables.

Note 15 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Coût d'achat des minutes vendues	-4 225	-8 021	-3 913
Coût d'achat des matériels vendus	-145	-216	-127
Coût des réseaux de distribution indirects	-912	-1 793	-863
Frais de réseaux et d'hébergement	-195	-274	-138
Total des coûts des services et produits consommés	-5 477	-10 304	-5 041

Note 16 : Autres charges externes

Les autres achats externes comprennent principalement les éléments suivants :

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Dépenses marketing	-162	-374	-161
Sous-traitance	-11	-14	-45
Locations	-125	-247	-124
Entretien et maintenance	-66	-51	-22
Assurances	-23	-30	-17
Personnel	-255	-417	-177
Honoraires	-171	-359	-153
Frais de déplacement	-77	-142	-75
Frais postaux et de télécommunication	-40	-78	-35
Total des principaux postes	-930	-1 712	-809

Note 17 : Charges de personnel

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Charges de personnel	-1 712	-2 888	-1 346
Charges activées en immobilisation - frais de développement	180	191	93
Total charges de personnel	-1 532	-2 697	-1 253

Note 18 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	-61	-295	-159
Variation des provisions sur litiges	147	32	17
Total variations de provisions	86	-263	-142

Note 19 : Autres produits et charges non récurrents

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Plus ou moins values de cession d'immobilisations	-	-	-
Indemnités commerciales	-	-	-
Redevances	-35	-41	-13
Divers produits et charges	4	29	13
Total autres produits et charges	-31	-12	-

Note 20 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Charges d'intérêts bancaires	-	-	-
Charges d'intérêts de compte courant	-2	-3	-2
Intérêts sur retraitement de location financement	-1	-2	-2
Pertes sur titres immobilisés	-5	-	-
Provision sur perte caution	-	-	-
Revenus des créances immobilisées	15	21	10
Revenus nets des valeurs mobilières	3	49	29
Divers produits et charges	-16	-8	-
Total des charges financières nettes	-6	57	35

Note 21 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Crédit d'impôt recherche	-	58	252
Impôts différés	-	-6	10
Total	0	52	262

Preuve d'Impôt :		
Taux applicable en France		33,33%
Résultat courant + résultat exceptionnel		365
Impôt théorique		-121
Impôt comptabilisé		-
Ecart		121
Incidence des:		
- opérations soumises à un taux réduit		0
- différences de taux d'imposition		0
- déficits antérieurs non activés et imputés sur la période		159
- déficits de la période non activés et non imputés		-20
- différences temporaires		1
- crédits d'impôt comptabilisés au cours de la période		-
- incidence des réintégrations et déductions définitives		-19
Total		121

Note 22 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
- des activités poursuivies	0,15	0,15	0,04
- dilué des activités poursuivies	0,15	0,15	0,04
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
- de l'ensemble consolidé	0,15	0,15	0,04
- dilué de l'ensemble consolidé	0,15	0,15	0,04

Au 30 juin 2009, le capital social de la société Keyyo est composé de 2.456.685 titres.

Le 22 juillet 2009, Keyyo a réalisé une augmentation de capital portant le nombre de titres à 2.700.000 titres composant un capital de 864.000 €.

Note 23 : Informations chiffrées sur les secteurs opérationnels

Le tableau ci-dessous montre la répartition du chiffre d'affaires pour le 1er semestre 2008 selon les trois anciens secteurs d'activités et les quatre nouveaux secteurs opérationnels :

	30/06/2008 ancien		30/06/2008 nouveau
Keyyo	2844	Keyyo Home	839
Ethnique	4552	Keyyo Business	2553
Opérateurs grands comptes	387	Keyyo Call Shop	4031
		op &GC	360
total	7783	total	7783

Milliers d'euros	Keyyo Home	Keyyo Business	Keyyo Call Shop	op &GC	non alloué	Total
30 JUIN 2008						
Eléments du compte de résultat						
Chiffre d'affaires		839	2 553	4 031	360	7 783
Actifs sectoriels						
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles				248	1 075	1 323
Stocks	43	38	20	0		101
Créances commerciales nettes *	355	974	484	578		2 390
31 DECEMBRE 2008						
Eléments du compte de résultat						
Chiffre d'affaires	1 646	5 562	8 075	841		16 124
Actifs sectoriels						
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			36		1 308	1 344
Stocks	21	19	15	0		55
Créances commerciales nettes *	229	1 057	762	422		2 470
30 JUIN 2009						
Eléments du compte de résultat						
Chiffre d'affaires	891	3 482	3 817	529		8 719
Actifs sectoriels						
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			149		1 354	1 503
Stocks	31	26	21	0		78
Créances commerciales nettes *	248	655	412	697		2 012

Note 24 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus :

Lors de la création de la société Bladiphone, Keyyo a souscrit au capital de cette société à hauteur de 42 %. Selon l'article 10.3 des statuts de cette co-entreprise, le co-associé de Keyyo qui détient 58% s'est engagé irrévocablement et inconditionnellement à céder et à transporter à Keyyo ou à toute personne qui se substituerait à Keyyo, toutes les parts en sa possession.

Par ailleurs, Keyyo n'a donné aucun engagement de procéder à l'acquisition de ces parts. La société peut lever la promesse de vente de son co-associé, à tout moment pendant une durée d'un an à compter du 15 janvier 2009 et à tout moment, pendant une durée de cinq mois, si son co-associé venait à perdre directement ou indirectement le contrôle de Bladiphone.

A ce jour, aucune option n'a été levée.

Engagements hors bilan donnés :

Droit individuel à la formation : Le volume d'heures de formation cumulé au 30 juin 2009 est de 2.155 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

Note 25 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 8 janvier 2008 a décidé de la réunion des fonctions du président du conseil d'administration et de directeur général. Il a été ensuite décidé de nommer Monsieur Philippe Houdouin en qualité de président du conseil d'administration. Ce même conseil a fixé la rémunération de M. Houdouin, en sa qualité de Directeur général, à 10 K€ mensuel brut.

Le conseil d'administration a décidé également qu'en sus de cette rémunération, un bonus variable sera attribué à Philippe HOUDOUIN chaque année en fonction des résultats de l'exercice. A ce jour, aucune méthode de calcul n'a été déterminée.

Le conseil d'administration en date du 7 avril 2009 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni en l'an 2012, pour arrêter les comptes de l'exercice écoulé. La rémunération de monsieur Philippe Houdouin demeure inchangée.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours du premier semestre 2009 une rémunération brute de 60 K€.

Le conseil d'administration en date du 8 janvier 2008 a voté une indemnité conventionnelle de départ au profit de Monsieur Philippe Houdouin, uniquement pour une cessation de ses fonctions ultérieure au 31 décembre 2008.

Le conseil d'administration en date du 11 février 2009 a décidé d'attribuer des actions gratuites aux cadres de direction ainsi qu'aux mandataires sociaux, dans le respect de la délégation accordée par l'assemblée générale de la société du 30 mai 2007. Cette attribution définitive ne se réalisera qu'à l'issue d'une période de deux ans (période d'acquisition) courant à compter de la notification qui a eu lieu le 03 mars 2009.

Ce même conseil a décidé d'attribuer 10.000 actions au Directeur Général. Si certaines conditions sont remplies, les personnes concernées deviendront alors propriétaires de ces actions, mais avec un engagement de les conserver pendant une période de deux ans courant à compter de la fin de la période d'acquisition.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

III - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société KEYYO, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans un contexte de crise économique et financière décrit dans la note 4 du rapport semestriel d'activité, caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention le paragraphe « 2.2.2 Principes comptables » de l'annexe indiquant les nouvelles normes applicables à compter du 1er janvier 2009.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris, le 31 août 2009
Les commissaires aux comptes

MBV & Associés
Etienne de BRYAS

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Sophie DUVAL Olivier GUEDON

Associé

Associée gérant

Associé

IV - ATTESTATION DU RESPONSABLE

«J'atteste à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en page 3) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Philippe Houdouin, le 31 août 2009